

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 253-2019
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.301

Déposée le: 12.09.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Kohler (Meiringen, Les Verts) (porte-parole)

Wenger (Spiez, PEV)
Graf (Interlaken, PS)
Flück (Brienz, PLR)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 1384/2019 du 11 décembre 2019
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –
Proposition du Conseil-exécutif: **Adoption**



Maintenir l'offre de billets dégriffés pour Interlaken

Le Conseil-exécutif est chargé d'examiner, en collaboration avec les partenaires de la communauté tarifaire Libero, si des billets dégriffés doivent être proposés au sein de ce réseau.

Développement :

A partir de décembre 2019, les abonnements Libero s'étendront au bassin de population qui relève actuellement du BeoAbo. Les titres de transport simples de Libero seront désormais valables sur les deux rives du lac de Thoune jusqu'à Interlaken. Un tel élargissement de la communauté tarifaire Libero est en soi une très bonne nouvelle. Il s'accompagne néanmoins d'effets collatéraux dont les usagers et usagères se passeraient bien. La communauté tarifaire Libero ne propose à l'heure actuelle pas de billets dégriffés, or cette offre est très appréciée, en particulier pour le parcours Berne-Interlaken.

D'après les informations fournies par les CFF, environ trois millions de billets dégriffés ont été achetés au cours du premier semestre 2019, ce qui correspond à environ 15 pour cent de tous les billets vendus. Deux tiers des billets dégriffés ont été achetés par des personnes déjà clientes qui comptaient de toute façon prendre ce train (effet d'aubaine) ou qui ont dû s'adapter et en prendre un autre (meilleure utilisation des trains). Le dernier tiers des billets (environ 1 million) a tout de même été acheté par des personnes qui, sans cette offre, n'auraient pas pris le train : 70 pour cent d'entre elles (environ 700 000) auraient en effet opté pour un autre type de transport et les autres (environ 300 000) n'auraient tout bonnement pas effectué ce voyage. Les chiffres cités se basent sur un sondage effectué chaque mois auprès d'un millier de clientes et de clients ayant acheté un billet dégriffé.

Ces chiffres nous permettent également de déduire qu'un billet dégriffé sur quatre est une voiture en moins en circulation – ce qui, d'un point de vue écologique, est très louable. Ce qui est moins souhaitable, par contre, c'est qu'un billet dégriffé sur dix contribue à accroître la mobilité. En somme, le transfert du trafic est l'argument qui pèse le plus, et compte tenu des préoccupations climatiques actuelles, il serait souhaitable de proposer des billets dégriffés sur de longs parcours au sein de la communauté tarifaire Libero, en particulier ceux pour lesquels cette offre était proposée avant l'extension.

Nous demandons donc au Conseil-exécutif d'examiner avec les partenaires de la communauté tarifaire Libero s'il est possible de permettre aux différentes entreprises de proposer des billets dégriffés pour des parcours au sein de la communauté tarifaire Libero. Dans le cadre de cet examen, il conviendra en particulier de clarifier les conditions générales applicables (distances minimums) et les conséquences que cela pourrait avoir sur les recettes au sein de la communauté tarifaire.

Réponse du Conseil-exécutif

L'élargissement de Libero à partir du 15 décembre permettra d'acheter des abonnements pour toutes les liaisons dans le canton de Berne. Ainsi, nombre de pendulaires n'auront plus besoin que d'un seul abonnement. De plus, les titres de transport du Mittelland seront valables jusqu'au Bördeli (entre les lacs de Thoue et de Brienz). Ce changement signifie un grand progrès pour l'Oberland et une nette amélioration pour les usagers et usagères des transports publics. Pour les liaisons au départ de Spiez ou d'Interlaken vers les vallées, les billets de parcours du système tarifaire national sont disponibles aujourd'hui pour les liaisons point à point. En comparaison, les billets de zones Libero pourront être utilisés de manière beaucoup plus souple au sein des zones couvertes. Il importe au canton de Berne en sa qualité de commanditaire de disposer d'un accès simplifié aux correspondances entre le trafic longue distance et le trafic régional et local.

Les billets dégriffés ne sont malheureusement disponibles que pour le système tarifaire national et non pas dans la communauté tarifaire Libero pour le moment. Cela s'explique par le fait que les CFF ont introduit les billets dégriffés pour inciter les clients et clientes à prendre les trains moins fréquentés. Dans le même temps, les CFF ont répondu à une exigence de la Surveillance des prix, à savoir reverser aux passagers et aux passagères une partie des gains trop élevés obtenus avec le trafic longue distance. La communauté tarifaire Libero en revanche couvre les transports régionaux de personnes où aucun bénéfice n'est permis.

Le canton est foncièrement favorable aux billets dégriffés. Un groupe de travail de Libero étudie actuellement comment concevoir des billets dégriffés pour son réseau. Comme Libero est la première communauté tarifaire à examiner cette question, il est clair que le groupe de travail ne peut s'appuyer sur aucune expérience. La décision d'introduire les billets dégriffés appartient aux entreprises de transport de Libero et non au canton. C'est la raison pour laquelle le Conseil-exécutif est disposé à adopter l'intervention sous forme de postulat.

Destinataire

- Grand Conseil